

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
De l'Association du Patrimoine bâti vaudruzien
tenue à la Fontenelle à Cernier

le mercredi 21 mai 2025 à 19h30

1 PRESIDENCE :

M. Ahmed MURATOVIC, Conseiller communal, préside l'assemblée

2 SECRETAIRE

Me Jean-Marc TERRIER, membre du comité, tient le présent procès-verbal.

3 ORDRE DU JOUR

Sont soumis à l'ordre du jour les points suivants, acceptés sans modification par l'assemblée :

1. Bienvenue
2. Validation des comptes 2024
3. Présentation du projet « exposition du patrimoine bâti des villages de Val-de-Ruz »
4. Discussion des projets d'avenir de l'Association, adhésion à Espace Val-de-Ruz ?
5. Election du nouveau comité
6. Divers

4 DECISIONS ET DELIBERATIONS

1. Bienvenue

Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Sont présents :

- Le Président M. Ahmed MURATOVIC
- Le Secrétaire, Me Jean-Marc TERRIER
- M. Pierre MINDER
- Mme Florence FROCHAUX
- M. Daniel HENRY
- M. Maurice EVARD
- Mme Catherine DUCOMMUN
- M. Jean-Louis GIOVANNINI

Sont excusés :

- M. Filip HON
- M. Armand BLASER
- D'autres membres dont la liste sera jointe au présent procès-verbal par le Président.

2. Validation des comptes 2024

Le Président présente les comptes de Pertes et profits 2024, joints au présent procès-verbal.

Plusieurs membres n'ont pas payé leurs cotisations. Le Président leur adressera un rappel. La perte portée au bilan se monte à CHF 319.95.

Le Président présente le rapport des vérificateurs des comptes MM. Roland DEBELY et Francis KRÄHENBÜHL du 16 avril 2025 qui recommande d'approuver les comptes. Le rapport est joint au procès-verbal.

Les comptes sont approuvés par l'Assemblée.

3. Présentation du projet « exposition du patrimoine bâti des village de Val-de-Ruz »
Florence FROCHAUX, historienne et enseignante, domiciliée à Dombresson présente le projet.

Il s'agit d'organiser une exposition présentant chaque village du Val-de-Ruz, la redécouverte de son passé, sortir de l'oubli des personnalités marquantes, remettre en lumière les éléments de son patrimoine bâti, étudier son développement, son église, son école, etc. les orphelins, les pauvres comment étaient-ils pris en charge ?

Il s'agit d'un projet ambitieux.

La 1^{ère} exposition présentera Chézard-Saint-Martin

4. Discussion des projets de l'Association, adhésion à Espace Val-de-Ruz
M. Daniel HENRY et M. Jean-Louis GIOVANNI, Président, rappelle qu'Espace Val-de-Ruz a été créé avant la fusion pour fédérer principalement le sport et l'économie. A ce jour, Espace Val-de-Ruz comprend la Commune de Val-de-Ruz et le village de Valangin.

Le Président soumet au vote l'adhésion qui est acceptée à l'unanimité. Il est précisé que le paiement de cotisations supplémentaires ne sera pas obligatoire.

5. Election du nouveau comité
Les personnes suivantes sont élues à l'unanimité :

Président : Ahmed MURATOVIC

Vice-président : Pierre MINDER

Membres : Florence FROCHAUX
Jean-Marc TERRIER
Filip HON

Les mandats des vérificateurs des comptes : Roland DEBELY et Francis KRÄHENBÜHL sont renouvelés avec remerciements.

6. Divers
La prochaine séance du comité aura lieu le 10 juin prochain à 19h dans les bureaux de TERRIER SA à Cernier, rue Bois-du-Pâquier 19 (entrée par le portail).

La séance est levée à 20h. Elle est suivie d'un apéritif offert par M. Pierre MINDER

Ainsi fait à Cernier le 26 mai 2025

Jean-Marc TERRIER

Association du Patrimoine bâti Vaudruzien

Compte de Pertes et Profits 2024

RECETTES			
Date	#	Description	Montant (CHF)
	1	Cotisations des membres	90.00 CHF
	2	Vente guides 139 à 12.00	1 668.00 CHF
31.12.24	TOTAL		1 758.00 CHF
Pertes (-) / Bénéfice (+)			

DÉPENSES			
Date	#	Description	Montant (CHF)
	101	Vernissage Guide Ulysse Debély	877.85 CHF
	102	Société d'histoire de l'art, Berne	4 100.00 CHF
	103	Frais bancaires	41.00 CHF
31.12.24	TOTAL		5 018.85 CHF
			-3 260.85

Bilan au 31.12.2023 (CHF)
Perte de l'exercice 2024
3 580.00
-3 260.85
Bilan au 31.12 2024 (CHF)
319.15

(correspond au relevé de compte BCN)

Fontainemelon le 14.04.2025, P. Minder

Les vérificateurs de comptes :


R. Debély

F. Krähenbühl

Cernier, le 16 avril 2025

Assemblée générale de l'ASSOCIATION PATRIMOINE BATI VAUDRUZIEN

tenue à Cernier, le 16 avril 2025

COMPTES 2024

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association Patrimoine Bâti Vaudruzien pour l'année 2024.

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

Les recettes de l'année 2024 se montent à	CHF 1'758.00
Les dépenses de l'année 2024 se montent à	CHF 5'018.85
Les pertes de l'année 2024 sont donc de	CHF 3'260.85

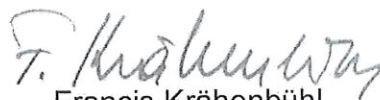
La perte est intégralement portée au bilan ; celui-ci se monte à CHF 319.15 au 31 décembre 2024.

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité de l'Association.

Les vérificateurs :



Roland Debély



Francis Krähenbühl

Cernier, le 16 avril 2025

Annexes : Compte de Pertes et Profits et Bilan signé